

CONJONCTURE | PAYS DE LA LOIRE

MAI 2025 N°14

Fruits et légumes - portant sur mars 2025 Édition du 21/05/2025

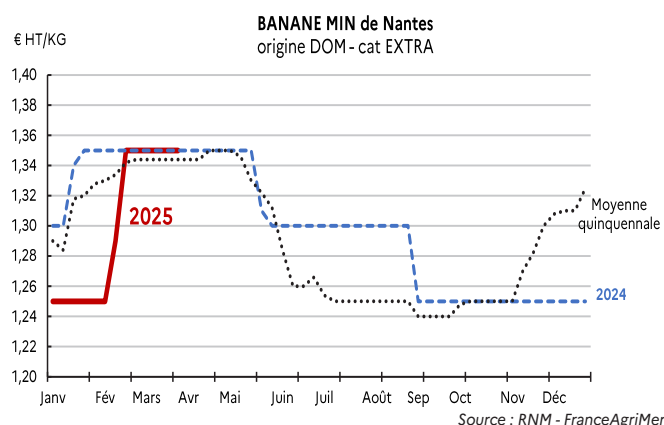
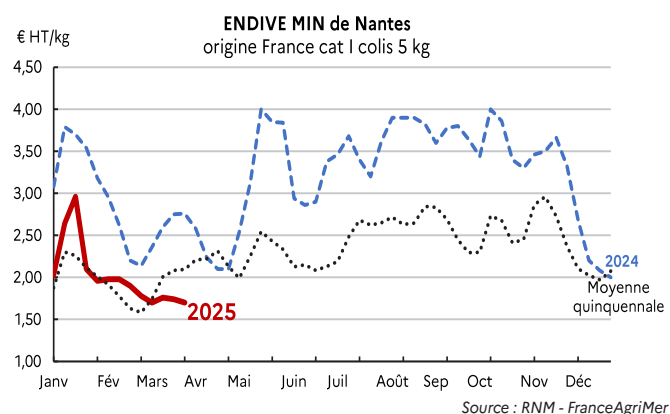
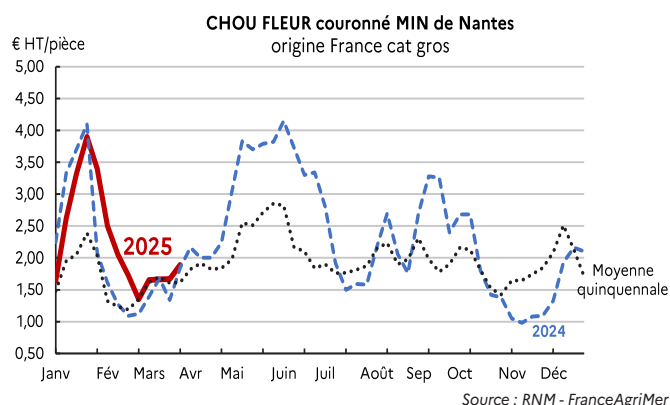
La douceur s'installe en mars sur la région Pays de la Loire avec un ensoleillement au rendez-vous. La fin de campagne des légumes d'hiver s'amorce pour le poireau et la mâche, laissant place aux produits printaniers comme la tomate, le concombre et la salade d'été. L'arrivée de ces nouveaux produits est en adéquation avec la demande, permettant aux opérateurs de proposer des cours fermes. En revanche, les produits déjà présents sur le marché peinent à trouver preneurs, soit par désintérêt de la consommation, soit du fait d'une offre nationale conséquente.

Fruits et légumes du MIN : reprise de l'activité

Le printemps fait son arrivée sur le MIN de Nantes, malgré les matinées encore fraîches. La fréquentation des marchés est en sensible progression et les fruits et légumes printaniers prennent de plus en plus de place sur les étals. Les produits en fin de campagne ou en creux de production (avec des apports plus restreints) entraînent des cours à la hausse alors que ceux très présents, originaires d'Europe septentrionale ou du pourtour méditerranéen, voient leurs cours plus discutés.

En productions légumières, les premiers apports d'**artichaut** blanc français sont mis en marché, mais leur offre reste faible. La campagne espagnole est sur le déclin et le disponible correspond à la demande. Réputé légume d'hiver, l'offre en **chou-fleur** français est irrégulière et exceptionnellement faible (- 27 % par rapport à la moyenne quinquennale 2020-2024 pour l'origine bretonne). Cette baisse de disponibilité n'influe pas sur les cours à la hausse, la demande étant moins soutenue. Cependant, en moyenne sur le mois de mars, les cours restent supérieurs à ceux pratiqués les années passées, à savoir : + 11 % pour le chou-fleur couronné origine France, catégorie Gros, par rapport à mars 2024 et + 6 % par rapport à la moyenne quinquennale. Le marché s'alourdit en **endives** avec un déséquilibre marqué entre disponibilités et demande. Afin de maintenir un écoulement des produits, des concessions tarifaires sont enregistrées tout au long du mois. Ainsi, le cours moyen mensuel de mars 2025 de l'endive origine France, catégorie 1 (1,72 € HT/KG) est inférieur de 34 % à celui de mars 2024 (2,60 € HT/KG) et de 13 % à la moyenne quinquennale (1,98 € HT/KG).

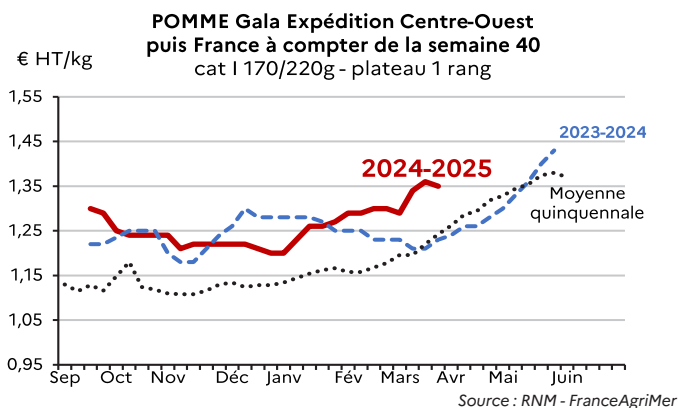
Du côté des fruits, le marché de la **banane** reste à flux tendu en raison des nombreuses perturbations logistiques qui retardent l'acheminement des produits, modérant ainsi les volumes disponibles à la vente. Une tension sur l'offre se fait par conséquent ressentir alors que la demande est au rendez-vous, motivée par des opérations promotionnelles en magasins et une faible concurrence des fruits de saison. Les prix moyens pratiqués en mars sont similaires à ceux des années passées, soit 1,35 € HT/KG pour les bananes origine DOM, catégorie Extra. L'éventail variétal des **fraises** françaises continue de s'élargir et les cours s'ajustent à la baisse. En revanche, pour les produits espagnols, la situation se complique avec des fruits de qualité hétérogène suite aux pluies records de mars.



Pomme : des prix bien orientés sur l'ensemble de la gamme

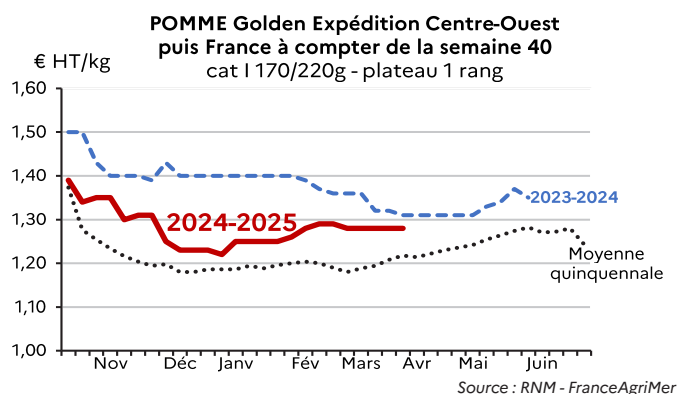
Début mars, avec la dernière semaine de congés scolaires, l'activité reprend sur les marchés grossistes. En Grandes et Moyennes Surfaces (GMS), des opérations promotionnelles sont mises en place sur les conditionnements « sachet », permettant le déstockage des petits calibres. Du côté du conditionnement « vrac », les ventes sont principalement orientées vers les variétés Gala et Chanteclerc qui bénéficient de revalorisations tarifaires. L'offre se resserre rapidement en raison de la baisse du nombre d'opérateurs présents à l'échelle nationale. Les cours sont relativement

Le cours moyen mensuel de mars 2025 des **pommes Gala** origine France catégorie I 170/220 g (1,34 € HT/kg) est supérieur de 10 % à celui de mars 2024 (1,22 € HT/kg) et de 11 % à la moyenne quinquennale (1,21 € HT/kg).



stables sur les autres lignes de la gamme (notamment les variétés Golden, Granny ou encore Canada), bien que la demande se montre parfois plus exigeante sur la qualité des pommes. En production biologique, le marché est moins porteur, notamment chez les opérateurs indépendants. À l'export, les opérateurs du bassin se concentrent désormais sur le marché européen et arrêtent progressivement le « grand export », en raison de l'arrivée des producteurs de l'hémisphère Sud et de l'augmentation des coûts de transports.

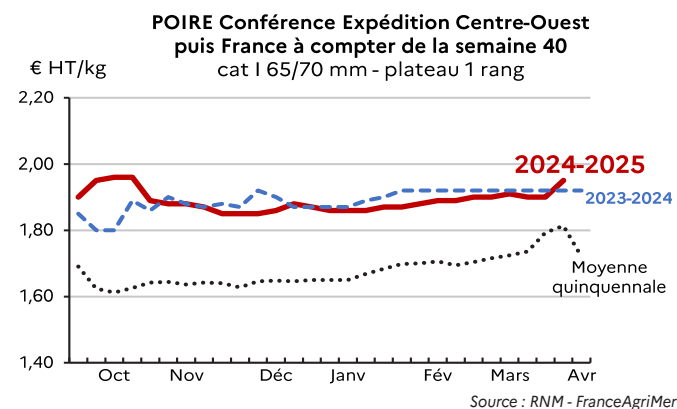
Le cours moyen mensuel de mars 2025 des **pommes Golden** origine France catégorie I 170/220 g (1,28 € HT/kg) est inférieur de 4 % à celui de mars 2024 (1,34 € HT/kg) et supérieur de 7 % à la moyenne quinquennale (1,20 € HT/kg).



Poire : la baisse du disponible oriente les prix à la hausse

En mars, l'offre française - avec des disponibilités se concentrant principalement dans le bassin Centre-Ouest - est désormais largement complétée par les poires européennes. Les variétés « Club », telles que Xénia, Sweet Sensation ou encore Angély, occupent une place importante sur les étals. Dans la première partie de mois, les cours sont stables et les opérateurs maintiennent aisément leurs prix, bien que des offres promotionnelles soient proposées en GMS. En deuxième partie de mois, le marché devient plus lourd avec une demande à la recherche d'autres produits tels que les kiwis, les agrumes ou encore les premières fraises.

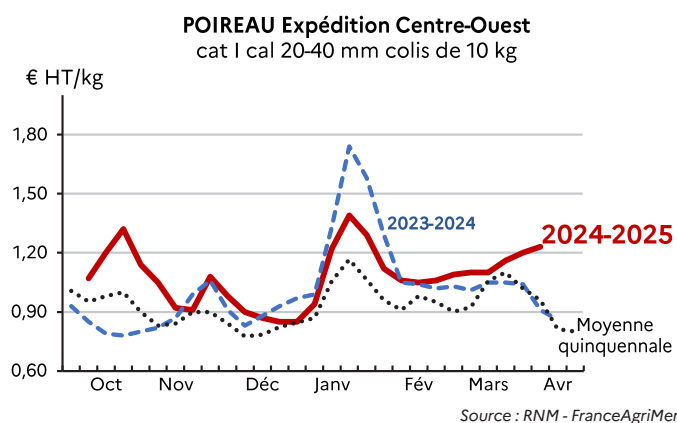
Le cours moyen mensuel de mars 2025 des **poires Conférence** origine France catégorie I 65/70 mm (1,92 € HT/kg) est égal à celui de mars 2024 et supérieur de 11 % à la moyenne quinquennale (1,73 € HT/kg).



Poireau : une fin de campagne qui se dessine

Dans un profil de fin de campagne et avec l'arrivée de journées « printanières » en mars, la demande est régulière et modérée pour le poireau d'automne du Centre-Ouest. Sans concurrence nationale, les cours se stabilisent puis se raffermissent avec des promotions qui deviennent anecdotiques. En seconde quinzaine, l'offre décline logiquement avec des rendements qui restent toujours inférieurs à la normale. Le poireau est toujours présenté en magasin, mais prend de moins en moins de place sur les étals au profit des nouveaux produits printaniers. Ainsi, à l'expédition, les ventes sont moindres avec des prix négociés qui se maintiennent facilement.

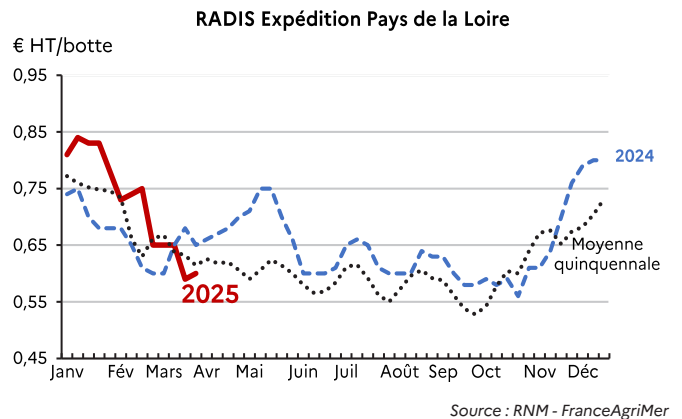
Le cours moyen mensuel de mars 2025 du **poireau** Centre-Ouest catégorie I calibre 20-40mm (1,18 € HT/kg) est supérieur de 17 % à celui de mars 2024 (1,01 € HT/kg) et de 9 % à la moyenne quinquennale (1,08 € HT/kg).



Radis : équilibre difficile entre offre et demande

Début mars, le retour d'une météo ensoleillée avec des températures printanières entraîne une accélération de la croissance des végétaux et donc une hausse des disponibilités en radis chez les expéditeurs. Cette hausse s'accompagne également d'un sursaut de la demande, permettant ainsi aux opérateurs de conforter leurs cours. Sur la deuxième semaine, la dégradation rapide des conditions météorologiques entraîne un recul de la consommation en radis. Cependant, du fait de la mise en place de nombreuses opérations commerciales (volumes contractualisés), les cours ne sont pas impactés. Mi-mars, la situation s'inverse face à l'augmentation des disponibilités sur l'ensemble des bassins de production français, dans un contexte de demande manquant de dynamisme. Les opérations commerciales en cours ne suffisant plus à assainir les stocks, les opérateurs sont contraints d'accorder des concessions tarifaires afin de maintenir les sorties.

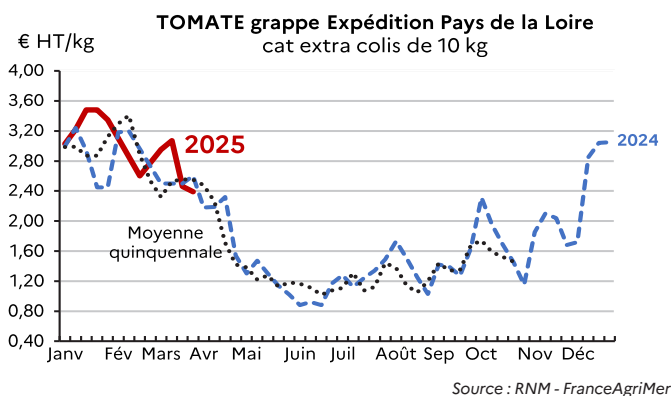
Le cours moyen mensuel de mars 2025 du **radis** Pays de la Loire (0,62 € HT/la botte) est inférieur de 3 % à celui de mars 2024 (0,64 € HT/la botte) et de 3 % à la moyenne quinquennale (0,64 € HT/la botte).



Tomate : un début de campagne serein

Le commerce de la tomate grappe est particulièrement actif début mars, aidé par une demande à la recherche de produits français et des volumes de production limités. Par ailleurs, la concurrence européenne impacte peu le marché du fait de volumes moins conséquents qu'à l'accoutumée. Les opérateurs débute donc cette campagne sur des bases de prix conséquentes. A compter de la mi-mars, la situation évolue face à une augmentation importante des volumes de production sur l'ensemble du territoire national. La concurrence entre les bassins se fait plus marquée, renforcée par une demande en recul en raison des conditions climatiques fraîches qui limitent la consommation du produit. Ainsi, les cours se dégradent rapidement sans pour autant inquiéter les opérateurs, qui parviennent tout de même à écouler quotidiennement les lots mis à leur disposition.

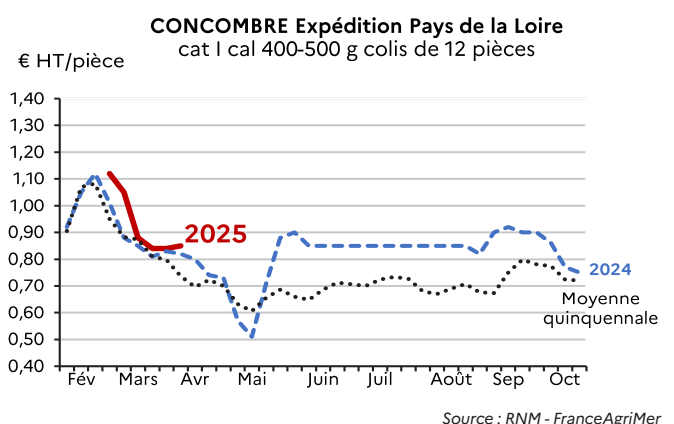
Le cours moyen mensuel de mars 2025 de la **tomate grappe** Pays de la Loire catégorie Extra (2,61 € HT/kg) est supérieur de 3 % à celui de mars 2024 (2,53 € HT/kg) ainsi qu'à la moyenne quinquennale (2,53 € HT/kg).



Concombre : commerce fluide, encouragé par une météo printanière

La météo ensoleillée du mois de mars stimule la production du concombre du Centre-Ouest, plus fortement que celle des régions méditerranéennes où la couverture nuageuse est plus fréquente. Les prix négociés sont peu discutés, bien aidés par une demande à la recherche de produits français. En magasins de nombreuses enseignes privilégient l'origine nationale pour délaisser progressivement l'origine «import». L'écoulement des lots mis à disposition des opérateurs est donc particulièrement fluide, bien aidé par la mise en place des actions promotionnelles qui appuient fortement les ventes. Par ailleurs, l'absence de la concurrence ibérique soutient cet élan, sur l'ensemble des calibres commercialisés.

Le cours moyen mensuel de mars 2025 du **concombre** Pays de la Loire catégorie I calibre 400-500g (0,86 € HT/pièce) est supérieur de 4 % à celui de mars 2024 (0,83 € HT/pièce) et de 5 % à la moyenne quinquennale (0,82 € HT/pièce).



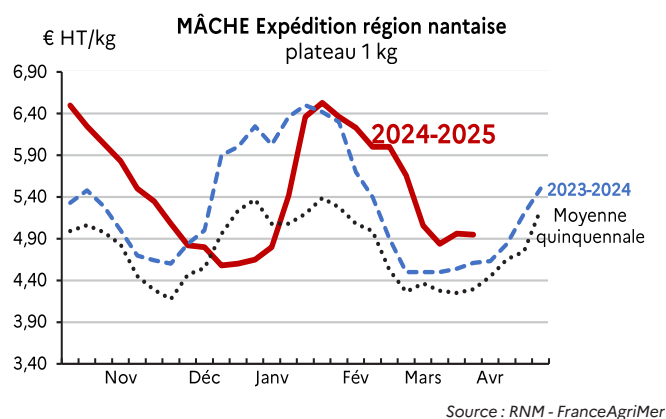
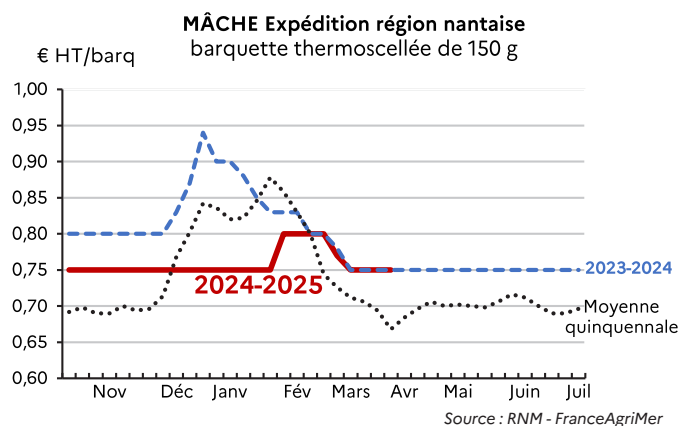
Mâche : manque de demande face à une production abondante

Le marché de la mâche peine à s'améliorer sur le début du mois de mars, et les ralentissements des ventes observés le mois précédent se poursuivent. En effet, entre l'augmentation des disponibilités auprès des opérateurs et une consommation qui s'étirole, les possibilités d'évolution des cours à la hausse sont limitées. Les concessions tarifaires effectuées ne permettent pas de relancer la demande,

Le cours moyen mensuel de mars 2025 de la **barquette thermoscellée 150 g de mâche** de la région nantaise (0,75 € HT/kg) est égal à celui de mars 2024 et supérieur de 7 % à la moyenne quinquennale (0,70 € HT/kg).

engendrant la création de stocks chez les expéditeurs mais aussi des destructions en plein champs afin de limiter les apports. Malgré l'effritement des cours, les prix négociés en mars restent supérieurs à ceux pratiqués les années précédentes. En fin de mois, la fin de campagne s'amorce pour le conditionnement plateau avec une production disponible en régression.

Le cours moyen mensuel de mars 2025 du **plateau 1 kg de mâche** de la région nantaise (4,94 € HT/kg) est supérieur de 9 % à celui de mars 2024 (4,53 € HT/kg) et de 15 % à la moyenne quinquennale (4,30 € HT/kg).



Alliums : manque de dynamisme en oignon jaune, à l'inverse, les prix s'envolent en échalion

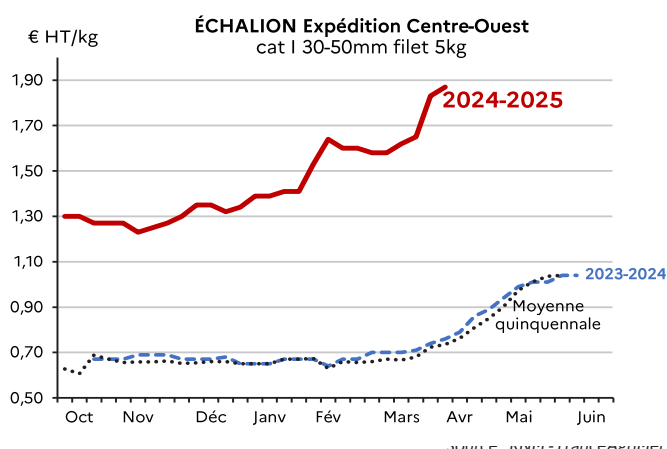
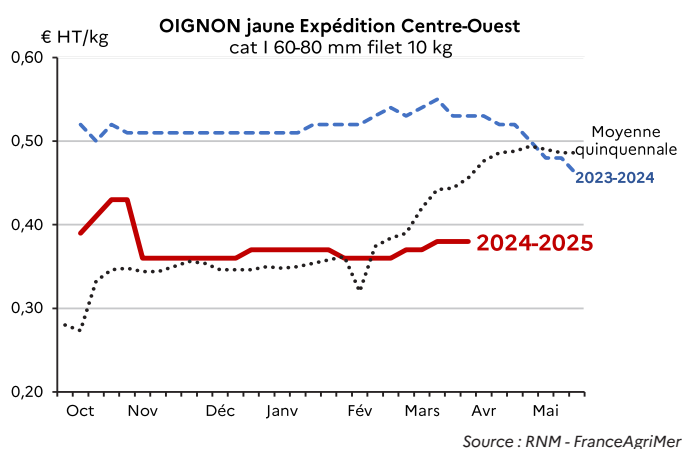
Les opérateurs d'oignons jaunes ne disposant pas de capacités de stockage réfrigéré écoulent progressivement leurs derniers lots, d'une qualité variable, sur le mois de mars. Ainsi, seuls les produits conservés en chambre froide restent disponibles sur le marché en fin de période. Sur le plan commercial, les négociations tarifaires demeurent tendues et les opérateurs peinent à répercuter les hausses de coûts de production sur les prix de vente. L'activité tourne au ralenti, aussi bien en grande distribution – où la fréquentation reste faible – que sur les marchés grossistes. Les prix négociés sur ce mois de

mars restent donc bien inférieurs à ceux pratiqués les années précédentes.

En échalion, après une période plus instable au mois de février, une bonne dynamique commerciale s'est installée au cours de ce mois. En effet, l'écoulement massif de lots de second choix n'a plus lieu. Les stocks étant limités, les opérateurs régulent les mises en marché pour assurer leurs lignes commerciales jusqu'à la fin de la campagne. Les prix, en augmentation progressive depuis le début de la campagne, s'envolent.

Le cours moyen mensuel de mars 2025 de l'**oignon jaune** catégorie I calibre 60/80 mm (0,38 € HT/kg) est inférieur de 30 % à celui de mars 2024 (0,54 € HT/kg) et de 16 % à la moyenne quinquennale (0,45 € HT/kg).

Le cours moyen mensuel de mars 2025 de l'**échalion** catégorie I calibre 30-50 mm (1,74 € HT/kg) est supérieur de 142 % à celui de mars 2024 (0,72 € HT/kg) et de 156 % à la moyenne quinquennale (0,68 € HT/kg).



Autres légumes :

Suite à un hiver déficitaire en luminosité, accompagné d'une pluviométrie excessive, perturbant la mise en place des cultures et le développement de celles-ci, la production ligérienne de la **salade d'été** sous grands abris commence avec du retard. La lente progression de l'offre chez les quelques opérateurs en production en cette dernière semaine de mars, ainsi qu'une concurrence inexistante des laitues d'hiver en provenance du bassin méditerranéen, permettent aux échanges de s'effectuer à des niveaux de cours nettement supérieurs à la dernière saison.

Prévisions de récoltes 2025

La DRAAF assure un suivi conjoncturel des principaux légumes et fruits régionaux tout au long de l'année.

Les informations sont issues d'une enquête réalisée auprès des organisations de producteurs de la région et de quelques producteurs individuels.

En tonnes	CONCOMBRES	RADIS	TOMATES	POIREAUX	MELONS	LAITUES
Production depuis le début de la campagne jusque fin mars 2025						
Production 2024	6 446	5 953	3 595	16 801	16	8 898
Prévision de production 2025	7 194	6 544	3 353	16 006	0	10 105
Production 2025	7 302	6 474	1 435	14 893	0	10 421
Ecart de production 2025/2024	856	521	-2 160	-1 908	-16	1 523
Ecart prévision/production 2025/2024	108	-70	-1 918	-1 113	0	316
Mois d'avril 2025						
Production du mois en 2024	5 205	3 290	6 396	178	28	510
Prévision du mois en 2025	5 373	3 121	6 807	268	0	787

Campagne : en année civile pour le concombre, le radis, la tomate et le melon ; du 1er mai 2024 au 30 avril 2025 pour le poireau et la laitue.

Source : SRISE Pays de la Loire - Enquête de conjoncture mensuelle légumes

Stades de commercialisation

Le stade expédition

Les cotations sont élaborées à partir d'enquêtes téléphoniques pour des produits français destinés à des grossistes, des centrales d'achat ou à l'exportation. Les prix retenus sont observés à la sortie des stations de conditionnement et des entreprises d'expédition. Ils sont dits « logés départ ».

Le stade de gros

Les cotations sont élaborées à partir d'enquêtes en « face à face » réalisées auprès des opérateurs sur des marchés physiques : marchés d'intérêt national (MIN) ou assimilés à partir desquels des grossistes approvisionnent différents opérateurs servant le consommateur final (commerçants-détaillants, restauration, collectivités...).

Le stade détail

Les relevés de prix se font pour tous les types de produits frais périssables présents dans les grandes et moyennes surfaces (GMS). Le panel RNM se compose de 150 GMS (hyper, super, hard discount, magasin de ville) réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Indicateur de marché

Prix anormalement bas et crise conjoncturelle

Les cotations établies par les centres au stade expédition sont utilisées pour le calcul d'indicateurs de marché pour une liste de produits composée de 12 fruits et 13 légumes. Ceux-ci permettent de caractériser le marché des principaux produits du secteur et d'identifier les situations de crises conjoncturelles de manière objective.

Le Code rural et de la pêche maritime, dans l'article L611-4, modifié par l'ordonnance n°2019-698 du 3 juillet 2019 - art. 8, définit une crise conjoncturelle en ces termes :

« La situation de crise conjoncturelle affectant ceux des produits figurant sur la liste prévue à l'article L. 443-2 du code de commerce est constituée lorsque le prix de cession de ces produits par les producteurs ou leurs groupements reconnus est anormalement bas par rapport à la moyenne des prix observés lors des périodes correspondantes des cinq dernières campagnes, à l'exclusion des deux périodes au cours desquelles les prix ont été respectivement le plus bas et le plus élevé. »

Nota : la mâche et le radis ne font pas partie de la liste des produits suivis.